

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Mes chers Concitoyens,

Ce premier bulletin de l'année est pour le conseil municipal, le personnel et moi-même l'occasion de vous adresser tous nos vœux les meilleurs pour 2019.

Nous n'oublions pas non plus tous ceux qui ont été dans la peine durant cette année passée et tous ceux qui souffrent. Pour cette nouvelle année, j'ai envie de vous parler de moments positifs dans un contexte plus qu'incertain où le mouvement des gilets jaunes a mis en évidence l'inquiétude et le scepticisme des Français pour la gestion de notre pays.

L'année 2019 verra l'avancement de plusieurs chantiers : la réfection de la rue de la gare avec la mise en place de caniveaux, la réfection des trottoirs route de Pontacq, la création d'une fontaine place des marronniers, l'enfouissement des réseaux rue du 14 juillet, l'extension du cimetière avec réalisation des clôtures, travaux d'accessibilité et rénovation de tous les sanitaires au groupe scolaire.

Le projet de micro-crèche est un combat de tous les jours pour obtenir les autorisations administratives, tout est fait pour décourager !

Plusieurs procédures sont arrivées à leur terme : Le schéma directeur du réseau d'eau potable qui va nous permettre de programmer les travaux sur les années à venir, (travaux qui ont déjà débuté depuis 2017), une convention vient d'être signée avec le Syndicat Mixte du Nord-Est de Pau pour réaliser l'étude pour une interconnexion avec le réservoir de Pontacq pour diluer notre eau. L'enquête publique concernant le puits de captage a abouti et les arrêtés Préfectoraux ont été pris ; cependant un recours du FNE est en cours contre l'arrêté Préfectoral autorisant un dépassement de la norme des métabolites de pesticides pour 3 ans.

D'autres procédures sont en cours : l'aménagement foncier a bien avancé, l'enquête publique devrait avoir lieu à l'automne. Le travail de préparation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal suit son cours, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été adopté, nous travaillons actuellement sur les Opérations d'Aménagement Programmées ; en 2019 nous devrions terminer sur la réglementation des zones, et sur le zonage agricole. Là encore, l'enquête Publique devrait avoir lieu en fin d'année.

Gérer une commune c'est aussi prévoir pour l'avenir, c'est pourquoi nous avons fait l'acquisition de l'ancienne gare. Il nous faut maintenant réaliser la clôture le long de la voie ferrée et étudier son devenir. Nous allons faire l'acquisition de la propriété Laventure, quai de la Moselle et aussi des terrains situés en face, ce qui fera environ 2500 m² au centre du village pour réaménager le centre bourg.

Fin 2019, notre mandat arrivera à son terme et nous pouvons déjà être satisfaits de tout ce qui a été accompli car malgré les difficultés dues aux restrictions budgétaires, nous avons réalisé de nombreux travaux d'investissement (plus de 3 millions d'euros pour le budget général, 400 000 € pour l'eau et 380 000 € pour l'assainissement). La plupart ont été réalisés par des entreprises Ossunoises ou des communes voisines, ce qui contribue au maintien des emplois locaux.

Mais tout ceci ne pouvait être réalisé sans les participations de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Régional, de la Communauté d'Agglomération, du SDE pour les travaux d'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public et de l'agence de l'eau pour les travaux des réseaux eau et assainissement, soit un total de subventions obtenues de 1 385 000 € et surtout la dotation de solidarité de l'ex CCCO (de 560 000 € pour Ossun). Je les en remercie infiniment.

La population passe la barre des 2400 habitants elle se situe à la 16^{ème} place au niveau départemental, 6 permis de construire de maisons d'habitation ont été délivrés en 2018 (48 depuis 2014) et il y a eu 27 décès et 17 naissances.

Un nouveau site internet a été mis en place, il sera en ligne dans les prochains jours. Le panneau d'information en panne depuis plusieurs mois sera remplacé très rapidement.

Je ne peux terminer cet édit sans parler de nos préoccupations pour un projet qui a d'ailleurs mobilisé beaucoup d'entre vous, le projet d'une porcherie industrielle de 6000 porcs par an, ce sujet est développé dans les pages suivantes.

Je vous souhaite bonne lecture.

Votre Maire, Francis BORDENAVE

Page 1 Le mot du Maire - Important ! Election Changement horaires mairie
Page 2 Cimetière - Site Internet - Travaux - Environnement Autorisation vélos
Page 3 Jeunesse - Bibliothèque
Page 4 Manifestations - Festivités
Page 5 Vœux - Galette des Aînés
Page 6 Associations - Changement de gérant
Page 7 Projet de porcherie
Page 8 Calendrier des festivités - Etat-civil

CHANGEMENT HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :



A compter du 1^{er} Mars, les horaires d'ouverture au public de la Mairie changent. Voici les nouveaux horaires :

Lundi – Mardi et Jeudi :
8h30 à 12h / 13h30 à 16h

Mercredi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 19h

DECHETERIE DE JUILLAN Horaires

du 1^{er} octobre au 30 avril

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Judi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

TABLEAU DES PERMANENCES

C.C.A.S.

Du lundi au vendredi sur RDV

Maire

Le vendredi de 18h à 19h sur RDV

Adjoints

Le samedi de 9h à 12h sur RDV



RAPPEL BACS JAUNES

Le ramassage des bacs jaunes s'effectue les lundis suivants :

Mars 2019	04 et 18
Avril 2019	01, 15 et 29
Mai 2019	13 et 27
Juin 2019	11 (mardi) et 24
Juillet 2019	08 et 22

IMPORTANT ! ELECTION

La réglementation concernant les pièces d'identité à fournir lors des scrutins a été modifiée :

Désormais seules seront acceptées les pièces suivantes :

- Carte d'identité / passeport en cours de validité ou périmé(e) depuis moins de 5 ans.
- Permis de conduire sécurisé et conforme au format Union européenne.
- Carte du combattant avec photo.

Cimetière



A compter du 1^{er} mars 2019, le tri des déchets sera obligatoire au cimetière. Une note explicative sera affichée sur les portes des trois entrées.

Site Internet



Un nouveau site internet a vu le jour courant février. Il a été reconstruit et repensé afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (cantine, centre de loisirs, comptes rendus conseil municipal, urbanisme, qualité de l'eau, calendrier de collecte des déchets, réservation de salle...) qui renvoient directement vers l'ensemble des informations rattachées à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue.

En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables doit faciliter votre navigation.

Toutes les informations sur <https://www.ossun.fr>.

TRAVAUX Salle Pasteur



AUTORISATION VÉLOS

Certaines rues de la commune peuvent être prises en double sens uniquement pour les vélos, il s'agit de la rue Richelieu et de la rue du Centre.



ENVIRONNEMENT

Ventes de bois de chauffage



Cette saison, en collaboration avec l'Office National des Forêts, nous avons mis en place une nouvelle méthode d'approvisionnement de bois de chauffage.

50 lots ont été façonnés, un lot représente 5 m³ (1 m³ = 1.20 stère) et son prix est de 138.50 € et ne comprend que le montant du façonnage et des charges.

Les arbres sont fournis gratuitement par la commune d'Ossun, cette dernière ne réalise aucun bénéfice.

Pour la saison 2020, nous ouvrirons des préinscriptions en octobre 2019 pour permettre de mieux anticiper la commande des lots à l'Office National des Forêts.

Compteur Linky

Comme dans de nombreuses communes, les compteurs électriques vont faire l'objet d'un remplacement par des nouveaux compteurs dits communicant à partir de septembre 2019, vous serez contactés par un agent mandaté par ENEDIS.

La commune ne peut pas s'opposer à ces remplacements puisqu'elle n'en a pas la compétence.

Plusieurs Ossunois s'opposent à l'installation de ces compteurs, ils ont tenu une réunion publique avec des associations contre ce type de compteurs. J'ai demandé à ENEDIS qu'une réunion d'information soit organisée. Ma requête a été refusée au prétexte que plusieurs réunions avaient déjà eu lieu dans le Département et que la population était déjà assez informée, ce que je regrette.

Aujourd'hui plusieurs informations circulent, une contredisant les autres. J'ai pu observer que certains ont fermé les coffrets, en interdisant l'accès. Je n'ai aucun commentaire à faire, chacun prenant ses responsabilités. Nonobstant le risque d'avoir une lourde amende, je leur conseille de vérifier auprès de leur assurance si elle couvre les dégâts en cas d'incendie.

Centre de loisirs

20 à 32 enfants par jour sont inscrits pour le centre de loisirs des vacances de Février.

Le programme de ces deux semaines est le suivant :

Semaine du 25 février au 1^{er} mars « Une semaine bien givrée » : parcours de glisse, course de palets, pâtisserie, film, sortie patinoire...

Semaine du 04 au 08 mars « Une semaine bien poudrée » : biathlon, parcours de bosses, empreintes, sortie luge, sortie au salon agricole...

Ces enfants seront sous la direction d'Agnès LAURE CASSOU et l'équipe d'animation est composée de Josiane LANCETTE, Nathalie DUTECH, Dominique BRUNET et Pierre LACOURPAILLE.

Ecole

Portail Famille

Depuis novembre 2018 la commune d'Ossun a mis en place un « Portail Famille » (<https://ossun.e-neos.com>)

qui permet de gérer, de chez vous, les inscriptions de vos enfants à la cantine, aux temps d'accueil périscolaire du matin et du soir, aux temps d'accueil extrascolaire et d'accéder aux infos de votre compte famille. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.

Nouveaux agents communaux

3 nouveaux agents sont arrivés le 06 septembre pour Sabine et le 10 décembre dernier pour Nathalie et Joséfina pour une durée de 1 an renouvelable sous certaines conditions.

Nathalie DUTECH en CAE PEC (contrat aidé) de 20 h : service périscolaire et extrascolaire

Sabine BAYARD et Joséfina SILVENTE en CAE PEC (contrat aidé) de 20h : service scolaire et périscolaire.



Nathalie



Joséfina



Sabine

Bibliothèque

La fréquentation à la bibliothèque est aussi importante le mercredi que le samedi.

Les livres lus sont en majorité les romans et romans policiers, les BD, et les livres pour enfants.

Parmi les 105 adhérents, 39 enfants sont inscrits.

Courant février le catalogage des livres du fonds de la bibliothèque d'Ossun va commencer.

La bibliothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, excepté celles de NOËL et pendant le mois d'août.

La bibliothèque va mettre en place Premières pages, qu'est-ce-que c'est ?

Une opération livre et lecture innovante qui vise à :

- réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit
- sensibiliser les bébés et les jeunes enfants au livre

- favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance
- valoriser la littérature jeunesse.

Il était une fois premières pages

Lancée en 2009, l'opération Premières Pages, initiée par le ministère de la Culture, a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge.

Durant les quatre premières années, l'opération consistait à offrir, à chaque naissance ou à l'adoption d'un enfant, un lot constitué d'un album original, d'un guide à destination des parents et des conseils de lecture. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales qui s'est reconnue dans cette démarche, a accompagné l'opération durant cette période d'expérimentation.

MANIFESTATIONS

Fête St-Blaise

Les conscrits ont organisé le 1^{er} week-end de février la traditionnelle fête d'Ossun. Au programme de ce week-end festif : repas, tapas, bal et sérénade des conscrits.



SAINT-PATR'OC

Vendredi 08 mars, le Comité des Fêtes organise la Saint-Patr'oc avec au programme une soirée PUB occitan.



Tour de France

Comme en 2014, Ossun va avoir le plaisir d'accueillir le Tour de France lors de l'étape qui relie Tarbes – Tourmalet Barèges qui aura lieu le samedi 20 juillet 2019. Les caravanes et cyclistes partiront de Tarbes, passeront par Azereix, Ossun puis continueront vers Pontacq...

FESTIVITÉS

La tournée du Père Noël

Le samedi 15 décembre, c'était l'arbre de Noël des deux écoles du village organisé par la municipalité. Pour faire patienter les enfants, un spectacle fut assuré par les clowns FALCO et ZEBULON. A la fin du spectacle, un goûter leur a été servi et le Père Noël a clôturé cet après-midi par la distribution des jouets.



Le 21 décembre, il était invité par M. le Maire à la traditionnelle tournée de l'école Paul Guth. Comme les enfants étaient très sages et qu'ils l'ont accueilli avec la célèbre chanson, il leur distribua des bonbons.



Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association des parents d'élèves, en coordination avec l'équipe enseignante, a organisé la fête de Noël des enfants de l'école saint Joseph le vendredi 21 décembre. Après un petit goûter et un spectacle riche en émotion réalisé par les enfants, chaque enfant s'est vu remettre un petit cadeau par le père Noël en personne, sous les regards attendris de leurs parents.



Vœux au personnel communal



Le soir c'était au tour du personnel communal de recevoir le cadeau de fin d'année à la mairie. S'en est suivi un pot de l'amitié.

Les vœux à la maison de retraite

Le 12 janvier, M. le Maire et plusieurs conseillers municipaux sont venus présenter les vœux aux résidents et personnels de la maison de retraite.

Des confiseries leur ont été distribuées.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



Les Vœux de M. le Maire



M. le Maire avait réuni le 06 janvier à la salle festive le conseil municipal, le personnel communal, les présidents d'associations, la population mais aussi de nombreuses personnalités locales, cantonales et départementales à la cérémonie des vœux.

Il souhaite au nom de l'équipe municipale une bonne année 2019 aux Ossunois.

Un vin d'honneur a été servi à l'issue de cette cérémonie.

La galette des Aînés

A l'invitation du Maire et du Conseil Municipal, un peu moins de 100 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour le tirage des rois et reines le dimanche 13 janvier 2019.

Les personnes présentes ont pu apprécier le spectacle animé par René Casenave ainsi que le goûter et les petits présents qui leur ont été offerts à l'issue de cet après-midi.



ASSOCIATIONS

Ours boxing club

Nous continuons notre bonhomme de chemin, les progrès sont présents. A corriger l'assiduité aux entraînements, les fêtes sont passées maintenant... Nous avons du nouveau avec un renfort sérieux au niveau de l'entraînement avec la venue de Yannick Mandret, ancien champion d'Europe full contact (Ossunois de souche) et Patrick Cibat expert en la matière (Ossunois aussi). En plus de Karim le jeudi, le niveau s'élève. La blessure de Sébastien Aznar (doigts cassés) l'éloigne de la compétition novice d'Occitanie (boxeurs ayant moins de 5 combats)... ce n'est que partie remise à la saison prochaine, quatre éléments



pour l'instant seront prêts pour disputer le tournoi la saison prochaine : Youry Ferrer, Jean-Michel Bouriette, Quentin Courrèges et Sébastien Aznar. L'ours boxing club continue à travailler, d'autant plus que la mairie nous octroie une salle à l'espace pasteur prochainement où nous pourrions installer un vrai ring pour la préparation des combats. Un grand merci à l'équipe municipale.

Jean-Marc Courrèges

Contigo Caminando

En tant que président, le bureau et tous les membres de l'association Contigo Caminando, nous voulons remercier du fond du cœur M. le Maire et son conseil municipal pour votre don qui a permis l'achat d'une joëlette (photo de gauche ci-dessous) qui a déjà rendu possible une sortie et combien tant d'autres à venir.

Notre association est toute petite et votre soutien pour la salle chauffée lors de l'assemblée générale tous les ans est précieuse.

Nous avons pu réaliser 9 sorties en deux ans, dont 2 sorties de 4 jours consécutifs.

Merci à vous.

Le Président
et le bureau Salvador NADAL-ELIZALDE,
Jean Xavier MASOUNABE,
Laure NADAL-ELIZALDE



Ossun Pétanque

Ossun Pétanque compte une vingtaine de licenciés dont une féminine.

Le club participe à tous les championnats départementaux et pour la première fois cette année nous aurons le privilège de nous déplacer à Bagnères pour la coupe de France des clubs toutes catégories le 29 mars.

Nous organisons le 18 avril le challenge Gilbert Berdet pour les + de 55 ans et le 24 avril le championnat départemental vétérans qualificatif pour les championnats de France, sans oublier les championnats de club toutes catégories et les championnats de club vétérans.

Nous avons aussi prévu d'organiser des inters

clubs avec l'ibos nouveau club du département.

Les entraînements ont lieu les lundis et jeudis à partir de 16h30 soit dans la salle à côté des ateliers municipaux par mauvais temps ou sur la place avec les beaux jours.

Vous pouvez venir vous initier et pourquoi adhérer au club vous serez les bienvenus.

Lucien SUTRA, Président,
06-68-15-60-04.



Changement de gérant

La Maison du cheveu prend place rue du centre à compter du mardi 12 février 2019. Cindy JONCOHALSA remplace Claude DULAC et vous attend le mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 19h00, le mercredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 09h00 à 17h00.



Projet de Porcherie

Contexte :

Un projet de porcherie au lieudit « pendelles », à la sortie d'Ossun, sur la route de Pontacq nous a été présenté succinctement en début d'année 2018, par la société SELECPORC. Il était question d'un élevage de 1920 porcs à l'engraissement (élevage par bandes) et de la démolition de l'ancienne porcherie pour en construire une plus moderne. A aucun moment nous n'avons été informés qu'en fait il y aurait 6000 porcs par an. Après discussions, nous avons fait savoir que nous ne souhaitons pas de ce type d'élevage sur notre territoire car nous avons déjà été approchés pour un autre porteur de projet dans les environs que nous avons refusé verbalement et aucune suite n'y avait été donnée.

Mais nos arguments n'ayant pas été pris en compte par le gérant de la SARL SELECPORC, puisqu'il était déjà bien avancé, le permis de construire était déposé à la Mairie quelques jours après.

Nous avons consulté notre service instructeur pour lui demander d'instruire ce permis et de se renseigner s'il y avait possibilité de rejeter cette demande. Il nous a été répondu que s'agissant d'une démolition-reconstruction d'un bâtiment agricole déjà existant, en Zone A du PLU (zone agricole) et d'après le document d'urbanisme (PLU) élaboré en 2002, il n'était pas possible de refuser le permis. La seule contestation possible serait au niveau de la procédure d'enregistrement.

D'ailleurs, le permis de l'ancienne porcherie, instruit à l'époque par les services de la DDT avait été accordé malgré un avis défavorable du Conseil Municipal.

Quelle est la procédure d'instruction d'un permis de construire ?

D'abord il est permis de rappeler que jusqu'en 2016, les permis de construire étaient instruits par les services de la DDT et qu'à la suite d'une décision de l'Etat, cette compétence a été transférée aux collectivités sans aucun moyen. Il a donc fallu s'organiser collectivement avec d'autres communes et il a été décidé de créer un service urbanisme au sein de l'Ex-CCCO (repris par la suite par la nouvelle communauté d'agglomération) et à la charge des communes.

Le permis arrive en Mairie et est enregistré. Il est ensuite transmis au service instructeur qui est chargé de vérifier la validité des documents fournis, la comptabilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune et de demander les avis des différents organismes.

Ensuite le Maire ou l'adjoint qui a délégation en urbanisme signe l'arrêté (favorable ou défavorable), lequel est transmis au

service de légalité de la Préfecture qui dans ce genre de dossier, vérifie avec une grande attention, la validité de la décision.

Donc le permis a été accordé et l'arrêté d'autorisation a été validé par le service du contrôle de légalité de la Préfecture.

Courant août 2018, ce permis a fait l'objet d'un transfert au nom de SA SOPORC.

Ce n'est donc que lorsque le dossier de demande d'enregistrement de l'exploitation de cette porcherie est arrivé en Mairie pour la consultation du public que nous avons eu connaissance du détail du dossier.

Quelques jours après, cette affaire a fait les gros titres de la presse, et les riverains nous ont interpellés parce qu'ils n'avaient pas été informés et se sont organisés en association fin décembre.

Il est reproché au Maire de ne pas avoir informé la population de ce projet et d'avoir signé le permis de Construire.

Les Consultations du Public, comme les enquêtes Publiques sont affichées sur le panneau d'annonces légales de la Mairie, il suffit de les consulter. Le permis est aussi affiché sur le lieu de la construction et visible de la route. Cependant, je reconnais que j'aurai dû informer la population par d'autres moyens, compte tenu de l'importance du sujet, je m'en excuse.

Où en est-on aujourd'hui ?

Le Conseil Municipal a délibéré, à l'unanimité, contre le projet de la porcherie et a décidé de consulter un cabinet d'avocat.

Les riverains ont saisi le Maire pour lui demander d'annuler le permis de construire pour fraude au motif que des informations volontairement erronées ont conduit le service instructeur à délivrer le permis alors qu'il aurait pu émettre un avis défavorable.

Le Maire a donc pris la décision de mettre en œuvre la procédure de retrait, il s'agit d'une procédure contradictoire. A ce jour, la procédure est en cours.

Concernant l'autorisation d'enregistrement qui doit être prise par M. le Préfet fin mars, s'il donne un avis défavorable, il faudra voir la position du porteur de projet, soit il abandonne, soit il conteste la décision. Si M. le Préfet donne un avis favorable, le conseil municipal contestera cette décision devant le Tribunal Administratif.

Donc affaire à suivre

CALENDRIER DES FESTIVITÉS

MARS 2019

DIMANCHE 3

Loto USMAO

VENDREDI 8

Saint-Patr'oc Comité des fêtes

DIMANCHE 24

Loto USMAO

MAI 2019

MERCREDI 1

Fête du Muguet Conscrits

DIMANCHE 12

Thé dansant Rampe Ossunoise

DIMANCHE 19

Gala Rampe Ossunoise

VENDREDI 24

Chorale école

SAMEDI 25

Concert Lyre Ossunoise

JUIN 2019

SAMEDI 1

Fête des voisins Comité des fêtes

SAMEDI 22

Kermesse école St-Joseph

VENDREDI 28

Feu de la St-Jean

SAMEDI 29

Fête école Paul Guth

Décès

Yvette CYPRES née LAGUËS *	14 septembre 2018
Martine DARTIGUE née PLAGNET	28 octobre 2018
Marguerite SEIGNEURYE née SEBASTIA	03 novembre 2018
Jean-Pierre LUCAT	04 novembre 2018
Simone PERRÉE née QUESNEL	06 novembre 2018
Jean GUIRAUTE	14 novembre 2018
Marcel MULA	14 novembre 2018
Jean Louis SARRÈS	18 novembre 2018
Claire COURRÈGES	19 décembre 2018
René PEYRET	06 février 2019

**Veuillez nous excuser pour cet oubli lors du précédent numéro.*

Naissances

Elena VAZ	27 novembre 2018
Léane LÉCONTE	05 décembre 2018
Marius AYLIES	02 janvier 2019
Sohan NUGEL VERDIER	31 janvier 2019
Lise THEATE	07 février 2019
Jules BOUDIGUES	12 février 2019